

**AVIS D'ATTRIBUTION  
PROCEDURE ADAPTEE**

*Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : Cté d'agglomération Val de France.  
Correspondant : M. le président de la Communauté d'agglomération Val de France, 1 Boulevard Carnot, 95400 Villiers-le-Bel, tél. : 01-34-04-17-70, télécopieur : 01-34-19-01-99.  
Adresse internet du profil d'acheteur : <http://marches.agglo-valdefrance.fr>.  
Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.  
Annonce n°70, B.O.A.M.P. 1 B du 2 janvier 2010.

**Objet du marché** : **Acquisition de produits et accessoires pour le traitement des eaux des piscines intercommunales de la communauté d'agglomération Val de France.**

*Type de marché de fournitures* : achat.

*Code NUTS* : FR1.

*CPV - Objet principal* : 24000000.

*Critères d'attribution retenus* :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

*Type de procédure* : procédure adaptée.

*Attribution des marchés ou des lots* :

**Numéro du marché ou du lot** : 1. acquisition de chlore gazeux pour la désinfection des eaux de baignade.

*Nom du titulaire / organisme* : GAZECHIM SAS, 15 rue Henri Brisson B.P. 405, 34504 Beziers Cedex.

*Date d'attribution du marché* : 18 février 2010.

**Numéro du marché ou du lot** : 2. acquisition de produits et accessoires de traitement et d'analyse des eaux de baignade.

*Nom du titulaire / organisme* : BAYROL France SAS, chemin des Hirondelles B.P. 52, 69572 Dardilly Cedex.

*Date d'attribution du marché* : 18 février 2010.

*Autres informations* : Conformément aux articles L211-4, R421-4 à R421-5 du Code de Justice Administrative, le candidat non retenu dispose d'un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet de son offre pour exercer un recours contentieux. En matière de référé contractuel, articles L 551-13, il dispose d'un délai de 11 jours à compter de la publication d'un avis d'intention de conclure le contrat à paraître au Journal Officiel de l'union Européenne et la conclusion de ce marché. Référé pré-contractuel : articles L551-1 à L551-12.

*La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC* : oui.

*Instance chargée des procédures de recours* : Tribunal administratif 2-4 rue de l'Hautil, 95000 Cergy.

*Date d'envoi du présent avis à la publication au BOAMP* : 12 mars 2010.

---

**Classification des produits** :

- Produits chimiques
- Services d'administration publique